

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2018

Secrétaire de séance : Paul RUCHET.

Absents excusés : Marie-José POUYET (pouvoir à Agnès AUBERT), Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Julien BILLOD-LAILLET, Jean-Luc BORNE, Arnaud CHEREMETIEFF, Didier LANGLOIS, Jean-Lou TERREAU.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 5 avril 2018 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

	1) <u>Certificat d'urbanisme</u>		
RUCHET Christophe	2 rue du Pré de la Chapelle	Connaître le droit d'urbanisme	Favorable
	2) <u>Permis de construire</u>		
CHARPY Sylvain	11 rue de Vevant	Construction maison	Favorable
VIENNET Jean-Yves	14 rue des Oiseaux	Création appartement et double garage	Favorable
RENAUDE Romuald	8 rue des Tilles	Construction maison	Favorable
MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	Rénovation et extension maison	Favorable
RECKEL Sébastien	12 rue de Bermotte	Modification bardage et création passerelle	Favorable
	3) <u>Déclarations préalables</u>		
MOREL Quentin	1 rue de la Bruyère	Création d'une porte-fenêtre	Favorable
FORGEOT Manuel	4 rue de l'Eglise	Ravalement de façade	Favorable
MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	Installation caravane durant travaux	Favorable

B- Retours dossiers de la DDT

	1) <u>Permis de construire</u>		
SIS	26 rue de la Gare	Construction restaurant d'entreprise	Accordé
SCI Terre Neuve	1 rue des Planches	Modification façades	Refus
MICHELIN Emmanuel	18 rue du Chêne	Construction abri de jardin	Accordé
CHARPY Sylvain	11 rue de Vevant	Construction maison	Accordé
LANDRY Lionel	1 rue de la Gare	Création auvent	Accordé
	2) <u>Déclarations préalables</u>		
MIGNOT Arnaud	1 route de Bonnevaux	Modification toiture	Accordé
DESCHAMPS Pascal	12 rue des Frênes	Construction appentis	Accordé
MOREL Quentin	1 rue de la Bruyère	Création d'une porte-fenêtre	Accordé

C- Divers

SIRGUEY Patrick	30 rue Cusenier	Ravalement de façades	Favorable
FLEURY Gérard	1 rue des Oiseaux	Rénovation toiture exploitation agricole	Favorable

III – Carri-Dro : demande de prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière

La société CARRI-DRO demande la prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière d'Etalans (A Premousey) jusqu'en octobre 2023.

La superficie de la carrière, ainsi que la profondeur d'exploitation reste inchangées.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les pièces afférentes à la demande de prolongation.

IV – Création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps plein

Deux postes seront vacants pour les 2 postes d'ATSEM :

- Marie-Jeanne BELIARD fait valoir ses droits à la retraite ;
- Anne CHAUVIN souhaite poursuivre sa mise en disponibilité.

En accord avec le Centre de Gestion, c'est Audrey LIBERATORE qui occupera l'un des postes au même grade que les précédentes ATSEM, pour une durée hebdomadaire à temps plein alors que le poste antérieur était de 29.75 heures hebdomadaires.

- Il est proposé :
- de supprimer un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à 29.75 heures hebdomadaires
 - de créer d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet

Sous réserve de l'avis du Comité Technique, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

V – Dossier de subvention 2 vidéoprojecteurs interactifs pour l'école

2 devis ont été demandés.

Devis de l'entreprise ID Info : 3 800.00 € HT pour 2 vidéoprojecteurs.

Subvention de l'Etat DETR : 35 %.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention.

VI – Règlement Général sur la Protection des Données

Le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données personnelles entrera en vigueur.

Proposition de la prestation de l'AD@T (Agence Départementale d'appui aux territoires) qui se décompose en plusieurs phases :

- Désignation par la commune de l'AD@T comme personne morale au poste de Délégué à la Protection des Données ;
- Recensement de toutes les données à caractère personnel dans la collectivité ;
- Sensibilisation des élus et agents à la protection des données.

Montant annuel de la prestation : 800 € HT la première année puis 400 € HT les années suivantes.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte l'adhésion de la commune à la prestation de l'AD@T.

VII – Ecole : passage à la semaine de 4 jours

Le 16 mars 2018, le Conseil Régional en charge des transports scolaires a émis un avis négatif pour le passage à la semaine scolaire de 4 jours, les transporteurs n'étant pas en mesure matériellement et humainement de répondre à cette demande.

Pour permettre d'investir dans de nouveaux matériels et la réorganisation des circuits, la Région propose le passage à la semaine scolaire de 4 jours au choix du Conseil municipal, soit à compter du 1^{er} janvier 2019, soit à compter du 1^{er} septembre 2019.

Après concertation avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et Familles Rurales, le Conseil municipal valide le passage à 4 jours à compter du 1^{er} janvier 2019, par 16 voix « pour », 4 voix « contre » (Benoît CATTET, Sophie DONEY, Christophe BEURTHERET et Olivier DEVILLERS) et 4 abstentions (Christine BILLOD-LAILLET, Samuel PERRIN et Agnès AUBERT).

VIII – Remboursement visite médicale TALLANDIER Laurie

Madame Laurie TALLANDIER occupe un emploi d'été pour l'entretien des espaces verts et fleuris.

Dans le cadre de son embauche, elle a effectué une visite médicale en date du 28 avril 2018 qu'elle a réglée sur ses propres deniers.

Le Conseil municipal accepte le remboursement à Laurie Tallandier des frais avancés.

IX – Location logement Charbonnières les Sapins

Proposition : Location à GIRARDET Jean-Charles à compter du 1^{er} juin 2018 d'un logement F2 de 32 m² avec cuisine équipée pour un montant mensuel de 250 € +50 € charges.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal accepte.

X – Décisions modificatives

Budget assainissement : Article 706129 « Redevance Agence de l'Eau » : + 817.00 €

Article 2156 « Matériel spécifique d'exploitation » : + 7 300.00 €

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte les décisions modificatives.

Demande par Monsieur Comman, Trésorier, d'une délibération afin de rectifier des écritures inadéquates du syndicat scolaire Hôpital du Grosbois/Charbonnières les Sapins : le compte 1068 « Excédent de fonctionnement » a été artificiellement gonflé par le débit du compte 276341 « Créances/communes ».

Nécessité de contrepasser les écritures :

débit du 1068 et crédit du 276341 pour la somme de 149 789.66 € (écritures extra-comptables effectuées en Trésorerie uniquement) : le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

XI - Questions diverses

➤ Le local commercial sous la Mairie est à nouveau disponible, le traiteur qui devait s'installer initialement ayant abandonné le projet.

Local d'une superficie de 60 m² pour un montant mensuel de 410.00 €.

➤ Projet de création de locaux périscolaires à proximité du groupe scolaire réactivé au regard des difficultés croissantes liées à la promiscuité des locaux actuels.

Le Maire précise que ce projet peut raisonnablement se mettre en place plus tôt que prévu compte tenu de la bonne lisibilité financière communale, conséquence des engagements et soutiens financiers de l'Etat sur les différents projets de la commune nouvelle d'Etalans.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité et donne le pouvoir au Maire de consulter les services pour étude technique et financière (projet technique, financements et subventions).

➤ Rappel : les associations souhaitant bénéficier d'une subvention doivent déposer leur demande en Mairie avant le 15 février de l'année en cours.

➤ Site internet : le site a été remanié. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante : www.etalans.com et apporter vos remarques sur la page contact.

➤ Fleurissement du bourg Etalans le 17 mai.

Fleurissement de Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois dans les jours à venir.

➤ La route départementale de Verrières du Grosbois est de plus en plus empruntée par les poids lourds du fait de l'interdiction du passage sur l'axe « Nods-Vercel ». Cependant la largeur de la départementale n'est pas adaptée au passage régulier des poids lourds. Renseignement sera pris auprès des services du STA pour pallier à ce problème.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 14 juin à 20h30.

➤ Levée de séance à 22h15.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Paul RUCHET